

MODULE 1 : ACQUISITION DES CONCEPTS D'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

Durée de la formation : 15 heures

Objectifs

- Découvrir les concepts théoriques de base de l'A.T.
- Appliquer ces concepts à la résolution de problèmes.
- Classifier une gamme de comportements interpersonnels rencontrés dans les situations professionnelles.

↳ La participation au *Module 1* permet de valider le Cours 101 de l'EATA.

Programme

- L'A.T. et les objectifs de chacun de ses domaines professionnels d'application
- La théorie des états du moi : modèle structural, fonctionnel, contaminations et exclusions
- L'analyse des transactions
- Les trois soifs : stimulation, reconnaissance, structure
- Le tableau des méconnaissances
- L'analyse des jeux psychologiques
- Le scénario de vie
- Le circuit du sentiment parasite
- L'autonomie

Méthodes pédagogiques

Apports de concepts et d'exemples directement en lien avec les réalités professionnelles des participants.

Support :

Livret comportant le programme officiel du Cours 101, les définitions fondamentales, les prix Eric Berne et la déclaration de déontologie remis aux participants dès le début de la formation.

Evaluation

Examen écrit : TEST 101 (évaluation commune au Module 2).

Attestation de formation :

Remise en fin de formation.

Personnes concernées

Toute personne désirant connaître l'analyse transactionnelle afin d'améliorer sa communication et son efficacité relationnelle dans son activité professionnelle.

Pré-requis

Niveau Bac.

Animé par :

Yves Miglietti

- Didacticien et Superviseur en contrat de formation avec l'EATA (PTSTA),
- Analyste Transactionnel Certifié (CTA) en conseil,
- Thérapeute agréé ASCA (fondation suisse pour les médecines complémentaires).

Formation 1b

**13, 14 et 15 janvier
2023**

Renseignements pratiques

Horaires :

1^{er} jour : 18h30 à 21h30

2^{ème} jour : 09h00 à 18h00

3^{ème} jour : 09h00 à 15h00

Tarifs * :

- Particulier/Prof. Libérale : 295€⁽¹⁾

- OPCA/Entreprise : 455 €

⁽¹⁾ Acompte : 88 €

* les prix indiqués sont nets de taxe, en application de l'art. 621.4-4è-a du CGI qui exonère de TVA les organismes de formation.

Modalités de règlement :

Se référer aux conditions générales.

Lieu de formation :

8 rue de Vauzelles - 69001 LYON

**Nombre de participants :
15 maximum**